



TREIZ ' ACTIF

Bulletin du comité du XIII^{ème} arrondissement Décembre 2023 -
N°18

13, rue Édouard-Manet 75013 Paris – Permanence chaque
mercredi (14h30-17h)

Mail : anick.sicart13@gmail.com – Site Internet : www.fnaca75.org



LE RENDEZ-VOUS DE CHAQUE RENTRÉE



Le 26 octobre dernier, nous avons accueilli plusieurs dizaines d'adhérents et d'adhérentes dans la salle d'attente des mariages mise à notre disposition par le maire du 13^{ème} arrondissement. Notre maire Jérôme Coumet, retenu par ailleurs, s'était excusé regrettant de ne pouvoir nous saluer.

Une minute de silence a été observée à la mémoire des personnes qui nous ont quitté durant cette année.

Le bilan d'activités, le bilan financier et le projet de budget ont été présentés et adoptés à l'unanimité.

Le bureau du comité a été reconduit dans ses fonctions. (page 2)

Un diaporama des photos de nos différentes initiatives et nos participations aux cérémonies mémorielles a été projeté sur un écran. Vous en avez quelques images dans les activités du comité. (page 4)

Le bilan est riche malgré quelques difficultés dues à l'âge et à l'état de santé de chacun d'entre nous. Mais l'équipe reste solide et nous sommes heureux de pouvoir vous accueillir chaque mercredi après-midi à la permanence du 13, rue Édouard-Manet. Vous avez un problème, des questions à poser, nous sommes là pour chercher des solutions avec vous. Vous pouvez venir discuter un moment avec nous tout simplement.

Il me reste à vous souhaiter pour 2024 du bonheur partagé avec ceux qui vous sont chers et surtout une bonne santé.

Anick Sicart
Présidente de la Fnaca du XIII^e



Le bureau du comité du 13^{ème}
vous souhaite **une très bonne année 2024 !**



GALETTE DES VŒUX - MARDI 6 FÉVRIER 2024
Tous les renseignements et le bulletin d'inscription
en dernière page de ce bulletin

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FNACA DU 13^{ÈME}

Depuis plusieurs années, nous constatons la diminution de nos effectifs d'environ 7% de pertes tant au plan national, départemental que local. Malgré cela, les effectifs de la FNACA restent encore importants comme l'indique le tableau suivant :

	National	Veuves	Paris	Veuves
2022	238.461	49.939	2.960	440
2023	220.662	49.770	2.688	487

Pour le 13^{ème}, ce sont 279 adhérents et 43 veuves qui nous ont, à nouveau, fait confiance.

Chaque année nous constatons l'attachement de nos adhérents et de nos adhérentes à notre Fédération qui depuis sa création s'est battue pour que l'attribution des cartes du Combattant profite au plus grand nombre, pour une augmentation régulière de la retraite du combattant, pour la ½ part supplémentaire sur les impôts.

Malgré tout cela, les efforts faits par les comités pour proposer des activités, nous avons des difficultés à maintenir nos effectifs. Pas par manque d'intérêt mais parce que nous rencontrons pour beaucoup d'entre nous des problèmes de santé. Notre génération a passé le cap des 80 ans et même si les veuves et les épouses qui nous apportent leur aide pour le fonctionnement de nos comités sont souvent un peu plus jeunes, l'âge est là qui freine nos actions.

Mais nous avons eu de nombreux rendez-vous durant notre année FNACA 2022/2023.



Bureau reconduit à l'unanimité. De gauche à droite : Jean-Michel Molé, Joseph Chioconi, Christiane Marchais, Marie-Jeanne Ondars, Pierre Fassy, Raymond Dubois, Pierrette Lehot, Jean-François Desgrange, Anick Sicart, Raymond Dufayet, Philippe Picard
(Photo prise par Jean-Pierre Cathelin)

Le mardi 13 décembre 2022, nous avons organisé conjointement avec le département de Paris et la municipalité du 13^{ème}, un loto qui a rassemblé plus de 150 personnes. Comme chaque année, la FNACA du 13^{ème} a été très présente aux cérémonies mémorielles au monument aux morts, en particulier pour le 19 Mars.

Nous voulons continuer à vous proposer des activités. Pour 2024 nous vous proposons un loto qui aura lieu dans la Salle des Fêtes rénovée le 23 avril et si cela est possible une croisière festive sur le Canal St Martin. Notre ami Jean François Desgrange vous proposera, avec toujours un grand succès, un programme de visites d'expositions et de sites historiques parisiens.

Bien entendu, nous continuons de tenir la permanence chaque mercredi après-midi, à notre siège rue Edouard-Manet. Nous y recevons chaque semaine plusieurs personnes que nous aidons à résoudre des problèmes de retraite du combattant, de cartes de veuves. A la fin de l'année ce sont plusieurs centaines de personnes que nous avons conseillées.

Nous avons observé une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quitté cette année :
Messieurs Georges ADOR, Maurice BRONNER, Daniel BRUNI, Denis BUISSON, Jean CATALAFINI, Bernard CATELLA, Pierre CHARBONNEL, Claude COTTERET, Paul DERVEAUX, Pierre LACASSIE, Pierre LECUYER, Roland LEMAIRE, Jean LINOL, Jean-Alexandre MANNONE, Yves MATHIEU, Pierre MERLES, Jean-Marie MONTAGNE, Michel SOULET, Henri STAINBER, Georges SUBA, Alain-Paul VINCENT.

LE 11 NOVEMBRE 2023 CENTENAIRE DE LA FLAMME DU SOUVENIR SOUS L'ARC DE TRIOMPHE



Le 11 novembre 1918, l'Armistice est signée. La Première Guerre mondiale prend fin et le 11 novembre devient alors un jour en hommage aux soldats morts pour la France.

Cinq ans après, le 11 novembre 1923, à 18 heures, André Maginot, ministre de la Guerre et des Pensions, allumait pour la première fois la Flamme du souvenir.

Depuis, elle brûle sans discontinuer sur la tombe du Soldat inconnu, au pied de l'Arc de Triomphe.

C'est un moment central dans l'histoire de la mémoire de notre pays qui influe les manières de rendre hommage aux Morts pour la France.

Tous les soirs, sous l'Arc de Triomphe, on peut assister à une cérémonie citoyenne et silencieuse, en hommage aux soldats morts pour la France. A 18h30, la Flamme de la Nation, sur la tombe du Soldat inconnu, est ravivée pour brûler à l'infini.

Qu'il s'agisse du ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe ou des commémorations concernant les dates importantes au Monument aux Morts de son comité, le personnage essentiel de ces cérémonies est le Porte-Drapeau. Il est le porteur de l'emblème national de la République et le représentant de l'association dont il porte l'étendard.



Dans le 13^{ème}, malgré la disparition récente de notre ami Jean Marie MONTAGNE, nous avons la chance d'avoir Pierre FASSY qui porte le drapeau de notre comité, Joseph CHIOCCONI porte-drapeau de la FNACA nationale. Nous avons également le renfort de Jean-François DESGRANGE et de ses petits-enfants.

Nous devons les remercier pour leur engagement. Ils sont présents en toute saison, par tous les temps et de plus en plus souvent lors des obsèques de nos amis qui nous quittent.

Les titulaires de décorations assumant la fonction de porte-drapeau doivent les porter dans l'exercice de leur fonction au cours des cérémonies patriotiques.

Un insigne indiquant le nombre d'années de dévouement leur est attribué par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre en remerciement de leur activité bénévole.



2024 : 70^{ème} anniversaire
du déclenchement, le 1^{er} novembre,
d'une guerre qui durera
7 ans, 4 mois et 18 jours
et bouleversera la vie de millions d'entre
nous.

*Photo : Jean-Yves Cathelin – Chef radio –
Cie portée de la Zoufna*



Cérémonies patriotiques

1 –
avec la

participation des enfants des écoles

2 – Jérôme Coumet, maire du 13^{ème} et Alexandre Courban, adjoint à la Mémoire et aux Anciens Combattants

3 – Fleurissement de la plaque du square Maurice Sicart à l'occasion du 19 mars

4 – Dépôt de gerbe à l'occasion du 19 mars par Anick Sicart et Aimé Thioux

5 – Photo de groupe lors de la sortie à Provins

Vous êtes titulaire de la carte Navigo au titre d'ancien combattant ou de veuve d'ancien combattant. Vous avez la possibilité d'obtenir la gratuité pour des activités, des petites visites dans Paris, des pièces de théâtre, des places de cinéma. Présentez-vous à la Mairie du 13^{ème}, service CASVP, 146 bd de l'Hôpital, et regardez sur le tableau toutes les possibilités disponibles.



Cher Ami Adhérent, Chère Amie Adhérente,
Nous avons le plaisir de vous inviter à venir partager

**la Galette des Vœux,
le MARDI 6 FEVRIER 2024 à 15h,**

à la Mairie du 13^{ème}, salle d'attente des mariages.

**Cette invitation concerne les adhérents du comité FNACA du
13^{ème} et leurs conjoints.**

Pour vous inscrire, veuillez remplir de bon de participation ci-après.

✂-----**BON DE PARTICIPATION**-----

Nom :Prénom : N° de téléphone :

Adresse :

Participation à la GALETTE DES VŒUX – 1 personne – 2 personnes (*barrer la mention inutile*)

À retourner avant le 25 janvier 2024 à la FNACA 13^{ème} – 13, rue Édouard-Manet 75013 PARIS